



<p>REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE MAYOTTE</p> 	<p align="center">EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS</p> <p align="center">COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 27 FEVRIER 2024</p> <p align="center">N°14/2024</p>		
<p>En exercice : 34</p> <p>Présents : 09 Pour : 09 Absents : 25 Contre : 00 Procuration : 00 Abstention : 00 Votants : 09 Blanc : 00</p>	<p>Étaient présents :</p> <p>Ali Moussa MOUSSA BEN, Bouchourani COLO, Zouhouria FOUNDI CHEBANI, Hafidhou ABIDI MADI, Mirhane OUSSENI, Madi YOUSOUF, Abachia HAMADA, Attoumani Black ABDULLAH, Assani-Soufiame AYOUBA</p>		
<p>Objet : Appel A Projets « Numérique Inclusif et Responsable » pour le projet « Biashara »</p>	<p>Étaient absents :</p> <p>Andjouza M'LADJAO, Rifcati OMAR FOUNDI, Chanrani ABDOU, Zamimou AHAMADI, Mouslim ABDOURAHAMAN, Fatima MADI, Chadhouli ABDOU, Mouridou MARI, Nouriati BACO, Djaldi MOUSSA, Bihaki DAOUDA, Abdou RACHADI, Houraza ATTOUMANI FOUNDI, Mouhamadilmounir ABDALLAH, Zaïdi ABDOU, Mu'Uminat-Swalihat CHEICK-AHMED, Fatima SALIM (Elue de Bouéni), Mohamed DAOUDA, Zakiya TOIBIBOU, Zakia MADI ASSANI, Hissani JEAN RENE, Hanima IBRAHIMA, Ismaila MDEREMANE SAHEVA, Fatima SALIM (Elue Kani-Kéli), Saïd ALISAÏD</p> <p>Procurations :</p>		
<p>NOTA : Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte du siège de la Communauté de Communes le 28/02/2024</p>	<p><i>L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de février, le conseil communautaire s'est réuni dans la salle de délibération de la mairie de Bandréle en deuxième lecture sur convocation du Président, adressée à chaque conseiller communautaire le 23 février 2024 suite à une première séance prévue le vingt-trois du mois de février qui n'a pu se tenir faute de quorum, sous la présidence de Monsieur Ali Moussa MOUSSA BEN, Président. Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, Monsieur Hafidhou ABIDI MADI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.</i></p>		
 <p>Le Président</p>	<p>Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L.5214-16 relatif aux compétences des EPCI ;</p> <p>Vu le rapport n°14/CCSUD/2024 relatif à l'Appel A Projets « Numérique Inclusif et Responsable » pour le projet « Biashara ».</p>		
<p>Monsieur le Président fait part au Conseil de l'Appel à projets « Numérique Inclusif et Responsable ». En effet, le « CAP Numérique » a sollicité la CCSud afin de s'associer pour répondre à l'Appel à Projets pour le projet « Biashara ».</p> <p>Le projet Biashara vise à mettre en place une plateforme web, en freeware, dirigée en partie par une intelligence artificielle, ayant pour principales visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La collecte, le traitement, le stockage et la sécurisation de données ; - La diffusion de données des entreprises, situées à Mayotte, à Zanzibar, à Dar es Salam, à Nairobi et à Maputo. <p>Pour réussir ce défi, la CCSud, à travers Sud Mayotte Développement, son agence de développement économique, a composé une équipe projet, réunissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cap numérique qui est une structure spécialisée dans les domaines de la sécurité, du développement et de l'intelligence artificielle ; - 4 Sights qui est une agence spécialisée dans le management stratégique ; - 13° Sud qui est une agence principalement spécialisée dans le domaine de l'influence. <p>Ce projet ambitionne de construire un pont diplomatique à travers le numérique entre la France, par le biais de la CCSud de Mayotte, et les pays du canal de Mozambique. Il s'agit d'établir et de consolider un partage de données sur les entreprises pour construire un nouveau lieu des possibilités économiques et politiques.</p>	<p><i>Ainsi délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont signé sur la liste d'émargement.</i></p>		

La CCSud et ses partenaires ont défini des objectifs stratégiques qui permettront de franchir des obstacles pour la réussite du projet. Ce projet poursuit une dizaine d'objectifs stratégiques :

- Établir des Partenariats durables entre les institutions françaises et étrangères pour renforcer la portée et l'impact de la plateforme dans son écosystème ;
- Proposer un modèle économique adaptable aux changements après la période initiale de financement, en explorant des options relatives aux partenariats et aux annonces publicitaires ;
- Faire de l'aide à la décision, en mettant à la disposition des acteurs des données pertinentes pour orienter leurs politiques publiques ;
- Favoriser la diversification et la démocratisation des utilisateurs de la plateforme pour en faire un outil inclusif et sécurisé ;
- Démocratiser l'accès aux données d'entreprises pour tous les acteurs concernés dans un écosystème dans le canal du Mozambique, en brisant les barrières techniques et géographiques ;
- Introduire des innovations, telle que l'intelligence artificielle afin de permettre à la plateforme d'être à la pointe de la technologie par rapport aux solutions existantes. Il s'agit de réduire les erreurs possibles dans la collecte et le traitement, tout en mobilisant des experts dans ces domaines ;
- Mobiliser des méthodes avancées dans la collecte et le traitement pour renforcer la qualité et la pertinence des données qui seront par la suite traitées, stockées, sécurisées et diffusées. Renforcer la dynamique inclusive dans l'usage de la plateforme en proposant des sessions de formation de découverte et de perfectionnement aux acteurs issus de chaque pays du canal de Mozambique ;
- Mettre en place des critères de notation et de certification dans l'usage de la plateforme des acteurs, à travers les critères "entreprise engagée", "entreprise active" et "entreprise responsable" pour garantir son développement durable ;
- Évaluer le niveau de satisfaction des utilisateurs, à travers un questionnaire ISO 9001 pour améliorer la plateforme en fonction des retours d'expériences, tout en répondant aux changements dans la région.

Le calendrier du projet est le suivant :

- Phase conception : de 0 à 3ème mois
- Phase Développement : de 4 à 12ème mois
- Phase test/validation : 13 à 15ème mois
- Phase lancement : 16 à 19ème mois
- Exploitation : 20 à 36ème mois

Allant du 01/07/2024 au 30/06/2027, le projet est estimé à un montant prévisionnel global de 3 495 562,00 €.

Après avoir entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire

Décide :

Article 1 : d'approuver la candidature de la CCSud à l'Appel à Projets « Numérique Inclusif et responsable » pour le projet « Biashara » ;

Article 2 : d'autoriser le Président à signer avec les partenaires du projet une convention de partenariat ;

Article 3 : d'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à la présente délibération.

Fait à Bandré, le 28 février 2024

Le Président

